



21, rue des Ardennes

75019 Paris

N° Cristal 09 69 32 83 82

APPEL NON SURTAXÉ

✉ contact@temperly.fr

CHARTRE QUALITE INSTALLATEUR TEMPERLY

Sélectionné pour votre professionnalisme et le soin apporté à tous vos travaux, vous faites désormais partie du réseau d'installateurs partenaires Temperly.

A ce titre, vous serez un ambassadeur privilégié de la qualité Temperly auprès de nos clients et un élément clé de leur satisfaction finale.

Nous tenions donc à vous rappeler, au travers de cette chartre, les engagements réciproques qui nous lient.

Temperly s'engage à :

- ✓ Vous fournir une documentation commerciale et technique (produits et guide de pose).
- ✓ Vous proposer des formations techniques et commerciales gratuites.
- ✓ Ne pas mettre en cause votre savoir-faire technique devant un client.

En tant que Partenaire Installateur Temperly, vous vous engagez à :

- ✓ Respecter strictement les préconisations techniques d'installations des Equipements fournies par Temperly.
- ✓ Participer aux formations techniques et commerciales proposées par Temperly.
- ✓ Passer votre commande de robinets thermostatiques auprès de Temperly.
- ✓ Informer immédiatement Temperly du moindre incident ou d'éventuelles difficultés intervenus en cours de chantier.
- ✓ Garantir la satisfaction et le respect du client, ce qui signifie l'application des consignes fournies par le client, notamment le respect du planning, un temps de réponse approprié à ses demandes, une rapidité d'exécution des travaux et la propreté du chantier.
- ✓ Effectuer un travail soigné dans les règles de l'art, c'est-à-dire toujours disposer du matériel nécessaire, ne jamais sous-traiter le chantier, et informer systématiquement le client du bon déroulement des travaux, du fonctionnement et de l'entretien des produits.
- ✓ Ne pas dénigrer Temperly ou les produits loués à l'égard du client.
- ✓ Veiller à la sécurité des personnes et ne jamais mettre autrui en danger, en utilisant les outils adaptés de protection collectifs et individuels
- ✓ Veiller au respect de l'environnement et évacuer les déchets vers les centres de tri adaptés.
- ✓ Transmettre au résident le livret des éco-gestes fourni par Temperly.

Unis par la volonté de satisfaire nos clients,

nous bénéficierons ensemble de la réussite de l'offre globale Temperly.

Le Partenaire

Entreprise :

Nom :

Signature :

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Temperly

Représentée par :

Nom :

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvé »)